

Appel à candidatures :

Année de campagne : 2020
N° appel à candidatures : 15
Publication : 28/08/2020
Etablissement : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Lieu d'exercice des fonctions :
Section1 : 21 - Histoire, civilisation, archéo. et art des mondes anciens...
Composante/UFR : UFR HUMANITES
Laboratoire 1 : 199512037K(199512037K)-Ausonius : institut de r...
Date d'ouverture des candidatures : 28/08/2020
Date de clôture des candidatures : 11/09/2020, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour : 27/08/2020

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique : Mme Sion Jenkins - Directrice de l'UFR Humanités
Contact administratif: HOUQUES CAROLE
N° de téléphone: 05.57.12.10.52
N° de fax: 05.57.12.46.13
E-mail: carole.houques@u-bordeaux-montaigne.fr
Dossier à envoyer à : DOMAINE UNIVERSITAIRE
ATER SECTION N° 21
33607, PESSAC

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :
Job profile : History
Champs de recherche EURAXESS : Other -
History -

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	21
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2020
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département Histoire de l'Art et Archéologie
Filière de formation concernée	Parcours « Sciences Archéologiques »
Laboratoire de Recherche de rattachement	Ausonius

Date limite d'envoi des dossiers

https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=1

Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

Enseignement et besoins pédagogiques :

L'ATER assurera des enseignements en Licence, mention Histoire de l'art et archéologie. L'ATER devra être spécialiste d'histoire de l'art et d'archéologie du monde grec. Ses charges d'enseignement consisteront, d'une part, en TD d'initiation aux grands domaines de l'art et de l'archéologie grecque (architecture, sculpture, iconographie) et, d'autre part, en CM et TD d'approfondissement en archéologie grecque (archéologie de la cité, de la religion, du spectacle, de la défense...).

Activité de recherche :

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Le poste d'ATER sera rattaché au laboratoire Ausonius, Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen Âge (UMR 5607). La personne recrutée pourra inscrire ses travaux de recherche dans l'axe « L'Asie Mineure et la Méditerranée orientale : frontières, échanges, conflits ».